

### BULLETIN D'INSCRIPTION

**Nom, Prénom** (Name –Firstname) .....

**Adresse** (Adress) .....

**CP** (Post Code) ..... **Ville** (City) ..... **Tel** .....

**Véhicule** (Car) ..... **Immatriculation** .....

**- 3 Jours (vendredi-samedi-dimanche avec 2 nuitées) repas et visites compris**

Chambre double (2 personnes) : 330,00 €    Grand lit     2 lits séparés\*     = .....€

Chambre simple (1 personne) : 216,00 €    = .....€

**- 4 Jours (vendredi-samedi-dimanche-lundi avec 3 nuitées) repas et visites compris**

Chambre double (2 personnes) : 495,00 €    Grand lit     2 lits séparés\*     = .....€

Chambre simple (1 personne) : 324,00 €    = .....€

*\* lits séparés : dans la limite des places disponibles*

**- 3 Jours (vendredi-samedi-dimanche sans nuitées) repas et visites compris**

Par personne : 120,00 €    = .....€

**- 4 Jours (vendredi-samedi-dimanche-lundi sans nuitées) repas et visites compris**

Par personne : 177,00 €    = .....€

Possibilité de payer en 3 fois : chèques encaissés le 30 avril, le 30 mai et le 15 juin 2017.

Bulletin d'inscription à renvoyer impérativement avant le **22 avril 2017** à notre trésorière accompagné d'un ou plusieurs chèques à l'ordre de **l'AMICLUB DE FRANCE** à Marie-Claude RABANY 5 rue du Zouave 69210 Lentilly - mail : [tresoriere@amiclubdefrance.net](mailto:tresoriere@amiclubdefrance.net)

Si règlement par virement (If payment by transfer)

<b>IBAN</b> (International Bank Account Number)	<b>BIC</b> (Bank Identification Code)	<b>BANK</b>
FR76 1027 8072 5500 0204 0310 102	CMCIFR2A	CCM La Tour de Salvagny

Titulaire du compte (Account owner) : Association AMICLUB DE FRANCE

**Merci de nous faire part de vos besoins particuliers avant la sortie : régimes spéciaux, déplacements difficiles, animaux....**

Chaque véhicule déclaré dans cette sortie et en circulation, demeure sous l'entière responsabilité de son propriétaire et/ou du titulaire de la carte grise. Pour éviter que les organisateurs de manifestations se voient traduits en justice à la place d'un participant contrevenant à la législation, la FFVE nous a mis en garde contre ce nouveau risque. Elle nous préconise d'effectuer le contrôle systématique et d'enregistrer la présentation de l'original du permis de conduire et de l'attestation d'assurance en cours de validité pour tous les participants avant de les accepter aux manifestations que nous organisons. Ces manifestations étant d'ordre privé puisque facultatives et soumises à inscription préalable, l'organisateur est habilité à procéder à ces contrôles et à refuser tout participant qui refuserait de s'y soumettre ou qui serait dans l'incapacité de présenter ces documents. Telle est la raison pour laquelle nous vous demanderons de présenter ces documents lors de l'accueil des participants et que nous ne pourrions, naturellement, accepter aucune dérogation.

**Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement.**

A..... le .....

Signature

# PROGRAMME PREVISIONNEL

(sous réserve de modifications)

## **Vendredi 30 Juin 2017 :**

- Accueil des participants à Périgueux (lieu à préciser) à partir de 10 h. Amener votre pique-nique pour le vendredi midi.
- 17 h 30 : Assemblée Générale Extraordinaire (modification des statuts) suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire à Trélissac.
- 20 h 30 : Repas pris en commun.
- Coucher : hôtel (pour ceux qui ont pris cette option), chambre individuelle avec douche et WC privés, TV couleur et WI-FI, climatisation, petit chien accepté dans les chambres mais pas au restaurant, accès à la piscine).

## **Samedi 1<sup>er</sup> Juillet 2017 :**

- 7 h : Petit-déjeuner (pour ceux qui sont à l'hôtel).
- 8 h : départ impératif du parking de l'hôtel.
- 10 h 30 : arrivée sur le parking du restaurant face aux gabarres.
- 11 h : promenade en gabarres.
- 12 h 30 : repas pris en commun.
- 14 h 30 : départ pour Sarlat. Visite libre de la ville.
- 20 h 30 : repas pris en commun.

## **Dimanche 2 Juillet 2017 :**

- 7 h : Petit-déjeuner (pour ceux qui sont à l'hôtel).
- 8 h : départ impératif du parking de l'hôtel.
- 10 h 30 : Visite du château.
- 12 h 00 : pique-nique (fourni).
- 14 h 00 : séparation avec les participants de 3 jours.
- 14 h 00 : départ pour Brantome pour les participants de 4 jours. Visite libre de la ville.
- 20 h 30 : repas pris en commun.

## **Lundi 3 Juillet 2017 :**

- 7 h 30 : Petit-déjeuner (pour ceux qui sont à l'hôtel).
- 8 h 30 : départ.
- 10 h : arrivée à la Bastide de Beaumont en Périgord. Visite libre de la Bastide.
- 13 h 00 : repas pris en commun.

A partir de 15 h séparation du groupe et fin de la Sortie Nationale 2017.

## **LES ORGANISATEURS**

**Delphine et Jean-Philippe**  
**06.07.1797.60**

**Marie-Claude et Pierre**  
**06.45.32.94.01**